

Abbé Maurice GAUDRY
Curé de CREUË
par Vigneulles
(Meuse)

Créteil le 8 novembre 1965

R

1

M. de Hedouville

En réponse à votre lettre du 25 octobre,
j'ai le plaisir de vous communiquer
quelques documents sur le pèlerinage
de Notre Dame de Louvois, documents qui
m'ont été transmis par l'archiviste local
et qui, je pense, vous intéresseront.

Je vous serais obligé de bien vouloir
me les retransmettre dès que vous les aurez
utilisés - j'ajouterai que c'est un pèlerinage
local, dont le rayon de fréquentation ne
dépasse pas les annexes. Il se trouve à
0 km 800 environ, au Nord du village. Le saint
titulaire du pèlerinage : Notre Dame d'Espérance.
- Les saints patrons de la paroisse : Pierre et Paul.

- Veuillez agréer, Mademoiselle,
mes respectueuses et dévouées sentimens
M. Lamy

CREUE Diocèse de Verdun (Meuse)

NOTRE-DAME DE LOUSOT

I 3° Environnement religieux

III 1° Photo et description de la statue

IV 1° Parcours de la procession. Nombre de pèlerins

3

CREUE (225 hab.) Diocèse de Verdun (Meuse) Ancien diocèse : Verdun
NOTRE-DAME D'ESPERANCE
NOTRE-Dame de LOUSOT ou N.D. des Lys

I 1° Canton : Vigneulles-les-Hattonchattel
 Doyenné : Billy-les-Mangiennes
 Paroisse de Creuë : Saint Pierre et Saint Paul
 Michelin 57 pli 12
 1/50000° xx x 11-13 - Vigneulles-les-Hattonchattel - S.E.

26

33

2° Statue érigée à 800 mètres environ au nord du village, au ~~lieu-dit~~
 lieu-dit Lousot ou Lousot, sur le territoire de Creuë. Source ~~du~~
~~ruisseau~~ du ruisseau qui coule à Creuë.

3° Environnement religieux :

II 1° Le culte s'adresse à la Vierge

40

2° On venait là autrefois pour demander des guérisons

III 1° La statue, sur stèle à colonne ronde, à base rectangulaire, représente
 une Vierge à l'Enfant, debout, tenant l'Enfant sur son bras gauche.
 Inscriptions sur les quatre faces de la base (cf. V, 2°)
 A 10 mètres derrière cette colonne, monument en souvenir du donateur
 J.S. Bonnaire.

72

65

IV 1° Date : 15 août
 Rayon : local. Ne dépasse pas les annexes
 Déroulement : procession

82

92

V 1° et 2°. Début XIX^e siècle, un paroissien de Saint-Mihiel et de Creuë,
 Jean-Sébastien Bonnaire, acquit le domaine de Lousot afin de "tenir
 dans ses propriétés la tête du ruisseau qui sort des flancs de la
 Montagne par sept ou huit ouvertures très rapprochées." (Lousot signi-
 fierait en patois : l'aoue sot, l'eau sort) En 1825, il érigea près
 de la source une colonne de pierre surmontée d'une statue de la Vierge
 et précédée de deux sapins, les premiers qu'on vit dans la région.
 Sur la face avant de la base de la statue, inscription : En l'honneur
 de la T.S.V. Marie N.D. des Lys protectrice de la France et en mémoire
 du vœu de Louis XIII.
 Face arrière : Érigé par Bonnaire Mansuy le 15 août MDCCCXXV
 Face regardant Creuë : Sous le pontificat de Léon XII, l'an I du règne
 glorieux de Charles X, M. le Baron Romain étant préfet du département
 de la Meuse
 Face côté Vigneulles : Ce monument autorisé par Mgr d'Arboye évêque de
 Verdun a été béni par M. l'abbé Rolet curé de Creuë.

SOURCES

Aimond (Mgr.Ch) N.D. dans le diocèse de Verdun. Paris Gigord 1943, in-8 (p.167)
 Article signé "Jean de Lousot" dans la " Voix de N.D. de Verdun" août 1937
 Notice envoyée par M. l'abbé Gaudry, curé (1965) En annexe.

Formée à droite par les hauteurs couronnées du bois de Meuséamont, à gauche par la côte ravinée des auges sablonneuses aux larges crevasses, où croissent les noirs sapins d'Autriche, les cytises qui, en été, font une tache jaune et vert foncé sur les frondaisons pâles des hêtres, des bouleaux et des charmes, la gorge de Lousot s'étend du village à la source pendant 300 mètres environ, resserrée d'abord, puis s'élargissant légèrement pour se resserrer à nouveau et se fermer par une anse montante comme il s'en présente tant sur nos Hauts-de-Meuse.

L'étroit chemin, dénommé "Piste d'Hattonchatel" est bordé de vergers où, autrefois, les noyers dominaient, aussi de jardins - anciennes chenevières -, de prairies qu'arrose la Creuë crassionnière.

Sous un faible monticule boisé d'acacias, à l'écorce admirablement sculptée par les âges, de sapins et de tilleuls centenaires, dans un trou assez profond aux bords escarpés et murés, où l'aubépine se marie au scorrier et la masolle au coudrier, l'eau de la source, d'une limpidité extraordinaire, d'une grande fraîcheur, d'une pureté idéale et d'un débit abondant et sûr, tel que, par les sécheresses les plus anormales, les plus prolongées - de mémoire d'homme - n'a jamais tari, s'échappe par trois endroits, narquoise, des murailles de sa prison.

Car autrefois, elle sourcillait à mi-côte à travers la rocaille, elle tombait en cascade dans une demi-circonférence, sorte de petit étagg peu profond d'où l'onde se répandait à travers prés. Mais aujourd'hui que les hommes ont passé par là, une grande partie de poésie naturelle, toujours la plus belle, a été détruite. Au nom du Progrès envahisseur, l'eau a été emmurée. Son cours a été endigué et l'étang fleuri a disparu. Le chemin ne le traverse plus à gué, mais passant sur un pont, il a formé justement ce trou sans beauté qui existe aujourd'hui.

La terre de Lousot fut une sorte de fief d'une étendue assez considérable. Au profit de qui ? Ses propriétaires, cadastralement parlant, furent au siècle dernier, un Bonnaire Jean-Sébastien, géologue à St Mihiel, qui l'acheta en 1819 et années suivantes, "désireux de tenir dans ses propriétés la tête du ruisseau qui sort des flancs de la montagne par sept ou huit ouvertures très rapprochées."

En 1824 furent plantés les deux sapins devant la statue. Ils sont les premiers qu'on vit dans la contrée, et c'est en 1825 qu'on éleva la colonne en pierre.

Vingt ans après, sa fille, Mlle Jenny Bonnaire planta le petit bois, revendit les terres environnantes dont la contenance totale était de six à sept hectares. On ne sait pas si c'est à la suite d'une mission ou de quelque vœu que le possesseur de ce coin béni, a fait don à Marie, sous le vocable de N.D. des Lys, de ce sommet d'où elle envoie à ceux qui le lui demandent des grâces toutes miséricordieuses.

Au milieu du terre-plain se dresse une stèle à colonne ronde, à base rectangulaire. Au sommet, la Vierge debout, l'Enfant assis sur son bras gauche. Voici les inscriptions des quatre faces du soubassement :

Face avant : En l'honneur de la Très Sainte Vierge Marie Notre-Dame des Lys protectrice de la France et en mémoire du vœu de Louis XIII.

Face arrière : Érigé par Bonnaire Mansuy le 15 août MDCCCXXV

Face regardant Creuë : Sous le pontificat de Léon XII, l'an I du règne glorieux de Charles X, Monsieur le Baron Romain étant préfet du département de la Meuse.

Face côté Vigneulles : Ce monument autorisé par Mgr d'Arbois, évêque de Verdun, a été béni par M. ~~l'abbé~~ l'Abbé Rolet, curé de Creuë.

A 10 mètres en arrière de ce premier ex-voto, seize ans plus tard, en a été dressé un autre, en forme de pyramide triangulaire, par souscription communale. En souvenir de "l'homme qui fut pendant sa vie aimé et estimé des habitants de Creuë" ainsi "qu'à la mémoire des pères" (?) décédé à 59 ans le 12 février 1841. Passants, priez pour l'âme de tous et du bienfaiteur du pauvre.

D'où vient que ce lieu a reçu l'appellation de Lousot ?

A prime abord, et sur les l^éaux, la pensée évoque de suite un endroit spécialement choisi, un paysage marqué par les loups, allant d'une contrée à l'autre pour franchir le ruisseau, y étancher leur soif, s'y baigner au besoin, d'où " saut du loup ", mais la manière de l'écrire est toute autre et on se rapproche déjà davantage de la véritable étymologie si on admet que l'eau se prononce en patois du crû " l'aoue " et " sot " étant pris comme abréviation de " sortie " : sortie de l'eau en source.

Ces années passées; Mme Frenoy, soeur de Mlle Vallotte, l'actuelle propriétaire, consultée à ce sujet, affirmait une cause bien différente. Ce nom lui serait venu d'une rencontre sanglante, bataille ou simple querelle où le sang des guerriers des combattants, a coulé. Lousot signifierait donc : " Là où est le sang." Je ne rejette pas a priori cette explication, cependant il me sera permis de préférer cette troisième : Lousot serait un vieux nom celtique signifiant eau calcaire.

Quoiqu'il en soit, cette jolie vallée n'a, je l'espère, entendu que de douces poésies chantées, accompagnatrices d'idylles tendres, et bu que l'onde féconde de la Creuë.

Lors des travaux de captation en 1892 et pendant les années de guerre 1914-1918, a-t-elle connu une animation plus intense, insolite, des bruits inconnus, bruyants de moteurs, voleurs d'eau l'envoyant à travers les bois, les coteaux, ~~les~~ aux campements environnants, l'installation momentanée d'une infirmerie américaine; mais bien vite, elle les a oubliés, échangés contre le gazouillement des oiseaux, l'appel du laboureur, les cris des enfants en maraude...

Mais surtout, elle aime de résonner une fois par an, car c'est sa fête, de l'écho des pieux cantiques, des chants liturgiques : Les Creusats, toujours fidèles aux traditions ancestrales, dirigent toujours leurs pas vers Marie, Vierge des Lys, en cette après-midi du 15 août. Chaque année, c'est le rendez-vous, c'est la réunion de famille auprès de la statue vénérée.

Rien n'est plus touchant, malgré les chauds rayons du soleil, que de voir cette longue file serpentant à travers les méandres du chemin, suivre croix et bannière, entendre les AVE se répercuter de côtes en côtes, et, à la station, sous l'ombrage des vieux et grands arbres, pieds et genoux dans la pervenche, d'y voir cette foule de pieux croyants, même d'indifférents, qui à cet instant se remémorent le " Je vous salue Marie " de leur enfance, alors qu'une centaine de bougies allumées sur le socle en pierre, brûlent, en grésillant, la flamme vacillante au gré du vent, fondant de chaleur, trébuchant les unes sur les autres, ne laissant de leur vie éphémère qu'une coulée de cire qui se répand jusque sur le sol tapissé d'aiguilles mortes des sapins et de mousse desséchée...

Guérisons attribuées à la Vierge et à l'eau de la fontaine. Copie du manuscrit de M. L'abbé Thirion :

En l'an 1890, le 17 avril, un samedi, Notre-Dame obtint à Marie-Sophie Poirson, âgée de douze ans, une grâce extraordinaire. Cette fillette avait fait sa première communion le 5 mai précédent et se trouvant dangereusement malade depuis trois ou quatre mois, elle reçut le saint Viatique et l'Extrême onction, sentant bien elle-même qu'elle mourait. Le docteur Remy de Vigneulles l'avait condamnée. La malade ne mourut pas, mais souffrit horriblement quelques semaines encore, ne pouvant ni se tenir sur ses jambes ni conserver la tête droite. Elle était comme paralysée de tous ses membres. Fatiguée et désespérée de son état lamentable, elle demanda un jour d'être conduite à Lousot sur une petite voiture qu'on confectionnerait de façon à y poser un matelas. De son côté elle s'engageait à dire son chapelet chaque jour un an durant, assister à la Messe, visiter le St Sacrement, ajoutant : " Oh, avec cela, la Sainte Vierge ne pourra pas refuser de me guérir, j'ai confiance en elle." Ce qui arriva quelques jours après. Elle se sentit subitement guérie et revint à pied au village.

Ont été également guéris:

Richier Doda (ou Woda ?) de Vigneulles, en 1883, jambe brisée.

Léonard Drapier, 1884, guéri d'une darthe (sic)

Ernest Virion.

NOTE

La présente relation a été écrite avant 1940.

Je sais que le grand désir du clergé serait d'y bâtir une chapelle où l'officiant pourrait célébrer la messe, mais il oublie volontiers que Lousot est une propriété privée auquel, jusqu'ici du moins, il a été défendu farouchement d'y toucher.

La captation de la source au profit des habitants n'a pu se réaliser qu'en la déclarant d'utilité publique.

J'apprends aujourd'hui que le cadre sylvestre entourant les monuments a été l'objet d'une coupe sévère.

Le propriétaire, nouvel héritier , Monsieur Chrismasi (?) a sans doute voulu marquer sa prise de possession.

Novembre 1965

(Copie d'une notice écrite à la main, non signée, communiquée par l'archiviste local à Monsieur l'abbé Maurice GAUDRY, curé de Creuë. Cette notice a été, sur sa demande, renvoyée à M. L'abbé Gaudry)